

No. RCSL : B 140 672

Matricule : 2008 2221 566

QUASAR SYSTEM S.A.

COMPTES ANNUELS
&
RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE
AU
31 DECEMBRE 2016

No. RCSL : B 140 672

Matricule : 2008 2221 566

QUASAR SYSTEM S.A.

TABLE DES MATIERES

1	RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2	RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE
3-4	BILAN
5-6	COMPTE DE PROFITS ET PERTES
7-10	ANNEXES ET DETAILS

QUASAR SYSTEM S.A.

BILAN (COMMERCIAL ABREGÉ)

Exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

ACTIF

	<u>Note</u> <u>N°</u>	<u>Exercice</u> <u>2016</u>	<u>Exercice</u> <u>2015</u>
A. Capital souscrit non versé		0,00	0,00
I. Capital souscrit non appelé		0,00	0,00
II. Capital souscrit appelé et non versé		0,00	0,00
B. Frais d'établissement		0,00	0,00
C. Actif immobilisé		0,00	0,00
I. Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
II. Immobilisations corporelles		0,00	0,00
III. Immobilisations financières		0,00	0,00
D. Actif circulant		8 649 667,45	8 706 985,04
I. Stocks		0,00	0,00
II. Créances		535,00	3 272,00
a) Dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	5	535,00	3 272,00
b) Dont la durée résiduelle est supérieure à un an		0,00	0,00
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	6	8 609 834,27	8 609 834,27
IV. Avoirs en banques, avoirs en comptes de chèques postaux, chèques et en caisses		39 298,18	93 878,77
E. Comptes de régularisation		0,00	0,00
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		8 649 667,45	8 706 985,04

Les notes renvoient aux détails & annexes

QUASAR SYSTEM S.A.

BILAN (COMMERCIAL ABREGÉ)

Exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

PASSIF

	<u>Note</u> <u>N°</u>	<u>Exercice</u> <u>2016</u>	<u>Exercice</u> <u>2015</u>
A. Capitaux propres	7	-25 404 889,27	-25 271 314,49
I. Capital souscrit		31 000,00	31 000,00
II. Primes d'émissions et primes assimilées		0,00	0,00
III. Réserves de réévaluation		0,00	0,00
IV. Réserves		0,00	0,00
V. Résultats reportés		-25 302 314,49	-60 227,35
VI. Résultat de l'exercice		-133 574,78	-25 242 087,14
VII. Acomptes sur dividendes		0,00	0,00
VIII. Subventions d'investissement en capital		0,00	0,00
IX. Plus-values immunisées		0,00	0,00
B. Dettes subordonnées		0,00	0,00
a) Dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		0,00	0,00
b) Dont la durée résiduelle est supérieure à un an		0,00	0,00
C. Provisions	8	4 965,00	1 767,00
D. Dettes non subordonnées		34 049 591,72	33 976 532,53
a) Dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	9	38 101,10	48 041,91
b) Dont la durée résiduelle est supérieure à un an	10	34 011 490,62	33 928 490,62
E. Comptes de régularisation		0,00	0,00
TOTAL DU BILAN (PASSIF)		8 649 667,45	8 706 985,04

Les notes renvoient aux détails & annexes

QUASAR SYSTEM S.A.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES (COMMERCIAL ABREGE)

Exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

COMPTE DE RESULTAT

	<u>Note</u> <u>N°</u>	<u>Exercice</u> <u>2016</u>	<u>Exercice</u> <u>2015</u>
1. à 5. Résultat brut	11	-52 698,16	-39 185,89
6. Frais de personnel		0,00	0,00
a) Salaires et traitements		0,00	0,00
b) Charges sociales		0,00	0,00
<i>i) couvrant les pensions</i>		0,00	0,00
<i>ii) autres charges sociales</i>		0,00	0,00
c) Autres frais de personnel		0,00	0,00
7. Corrections de valeur		0,00	0,00
a) Sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		0,00	0,00
b) Sur éléments de l'actif circulant		0,00	0,00
8. Autres charges d'exploitation		-50,00	-2 344,20
9. Produits provenant de participations		0,00	0,00
a) Provenant d'entreprises liées		0,00	0,00
b) Provenant d'autres participations		0,00	0,00
10. Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé		0,00	0,00
a) Provenant d'entreprises liées		0,00	0,00
b) Autres produits ne figurant pas sous a)		0,00	0,00
11. Autres intérêts et autres produits financiers		0,00	0,00
a) Provenant d'entreprises liées		0,00	0,00
b) Autres intérêts et produits financiers		0,00	0,00
12. Quote-part dans le profit des entreprises mises en équivalence		0,00	0,00
13. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant		0,00	-25 136 145,18
14. Intérêts et autres charges financières	12	-74 941,62	-63 814,87
a) Concernant des entreprises liées		0,00	0,00
b) Autres intérêts et charges financières		-74 941,62	-63 814,87

Les notes renvoient aux détails & annexes

QUASAR SYSTEM S.A.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES (COMMERCIAL ABREGE)

Exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

	<u>Note</u> <u>N°</u>	<u>Exercice</u> <u>2016</u>	<u>Exercice</u> <u>2015</u>
15. Impôts sur le résultat	13	-2 675,00	-535,00
16. Résultat après impôt sur le résultat		-130 364,78	-25 242 025,14
17. Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.	14	-3 210,00	-62,00
18. Résultat de l'exercice		-133 574,78	-25 242 087,14

Les notes renvoient aux détails & annexes

QUASAR SYSTEM S.A.

DETAILS & ANNEXES

Exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

NOTE 1 - GENERALITES

Quasar System S.A. ("la Société") a été constituée le 21 juillet 2008 sous forme de société anonyme de droit luxembourgeois, pour une durée illimitée, par acte notarié devant Maître Doerner. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

NOTE 2 - OBJET SOCIAL

La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

NOTE 3 - PRINCIPES, REGLES & METHODES COMPTABLES*Généralités*

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg et aux pratiques comptables généralement admises.

Conversion des devises

La Société tient sa comptabilité en euro (EUR) et le bilan ainsi que le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

A la date de clôture du bilan:

le prix d'acquisition des immobilisations incorporelles et des participations reprises parmi les immobilisations financières à l'actif du bilan et exprimé dans une autre devise que l'euro, reste converti au cours de change applicable le jour de la transaction (cours historique).

tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la clôture du bilan.

tous les postes de passif qui ne sont pas économiquement liés aux immobilisations corporelles à l'actif du bilan, exprimés dans une autre devise que l'euro, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

les passifs qui sont économiquement liés aux immobilisations corporelles à l'actif du bilan, exprimés dans une autre devise que l'euro, restent convertis au cours de change applicable le jour de la transaction (cours historique).

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

Evaluation des immobilisations financières

Les participations et les titres ayant le caractère d'immobilisations financières sont évalués individuellement au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur estimée, sans compensation entre les plus-values et les moins-values individuelles.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une correction de valeur est pratiquée lorsque la valeur estimée est inférieure à la valeur nominale.

Pour déterminer la valeur estimée, le Conseil d'Administration a eu recours aux états financiers des sociétés à évaluer et à d'autres informations et documents disponibles.

QUASAR SYSTEM S.A.

DETAILS & ANNEXES

Exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

Corrections de valeur sur frais d'établissement

Les frais d'établissement subissent des corrections de valeur de façon linéaire sur une période de 5 ans.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une correction de valeur est pratiquée lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et charges prévisibles. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

NOTE 4 - COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

La Société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés puisque l'ensemble des entreprises qui devraient être consolidées ne dépasse pas deux des critères chiffrés (groupe de petite taille) repris dans l'article 313 de la loi du 10 août 1915 modifiée par la loi du 11 juillet 1988 relative à l'établissement des comptes consolidés.

NOTE 5 - CREANCES (INFERIEURES A 1 AN)

	<u>Exercice</u> <u>2016</u>	<u>Exercice</u> <u>2015</u>
<i>Créances diverses</i>	535,00	3 272,00
	<u>535,00</u>	<u>3 272,00</u>

NOTE 6 - VALEURS MOBILIERES

	<u>Exercice</u> <u>2016</u>	<u>Exercice</u> <u>2015</u>
COÛT D'ACQUISITION AU DEBUT DE L'EXERCICE	<u>33 745 979,45</u>	<u>0,00</u>
<i>Entrées au cours de l'exercice</i>	0,00	33 745 979,45
<i>Sorties au cours de l'exercice</i>	0,00	0,00
COÛT D'ACQUISITION A LA FIN DE L'EXERCICE	<u>33 745 979,45</u>	<u>33 745 979,45</u>
<i>Correction de valeur au début de l'exercice</i>	-25 136 145,18	0,00
<i>Correction de valeur de l'exercice</i>	0,00	-25 136 145,18
<i>Correction de valeur à la fin de l'exercice</i>	-25 136 145,18	-25 136 145,18
VALEUR COMPTABLE NETTE A LA FIN DE L'EXERCICE	<u>8 609 834,27</u>	<u>8 609 834,27</u>

Les investissements réalisés par la société en valeur mobilière sont directement liés à l'emprunt obligataire émis par celle-ci.

En 2015, une importante réduction de valeur a dû être comptabilisée sur les valeurs mobilières au vu de l'évaluation reçue. Les souscripteurs de l'emprunt obligataire se verront par conséquent répercuter cette moins value sur leur investissement lors du remboursement.

QUASAR SYSTEM S.A.

DETAILS & ANNEXES

Exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES*Capital souscrit*

La Société a été constituée le 21 juillet 2008 avec un capital souscrit et entièrement libéré de EUR 31.000,00 représenté par 310 actions d'une valeur nominale de EUR 100,00 chacune.

Au 31 décembre 2016, le capital social s'élève à EUR 31.000,00 représenté par 310 actions d'une valeur nominale de EUR 100,00 chacune.

Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5%, affecté à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social. La réserve légale ne pourra pas être distribuée.

NOTE 8 - PROVISIONS

	<u>Exercice</u> <u>2016</u>	<u>Exercice</u> <u>2015</u>
<i>Impôt sur la Fortune</i>	3 210,00	62,00
<i>Impôt sur le revenu des Collectivités</i>	0,00	535,00
<i>Provision auditeur</i>	1 755,00	1 170,00
	<u>4 965,00</u>	<u>1 767,00</u>

NOTE 9 - DETTES NON SUBORDONNEES (INFÉRIEURES A 1 AN)

	<u>Exercice</u> <u>2016</u>	<u>Exercice</u> <u>2015</u>
<i>Honoraires professionnels</i>	0,00	48,43
<i>Dettes envers un établissement de crédit</i>	38 101,10	47 993,48
	<u>38 101,10</u>	<u>48 041,91</u>

NOTE 10 - DETTES NON SUBORDONNEES (SUPÉRIEURES A 1 AN)

	<u>Exercice</u> <u>2016</u>	<u>Exercice</u> <u>2015</u>
<i>Dettes envers tiers</i>	160 316,65	80 316,65
<i>Emprunt obligataire</i>	33 745 979,45	33 745 979,45
<i>Prêt reçu</i>	100 000,00	100 000,00
<i>Intérêts sur prêt reçu</i>	5 194,52	2 194,52
	<u>34 011 490,62</u>	<u>33 928 490,62</u>

QUASAR SYSTEM S.A.

DETAILS & ANNEXES

Exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

NOTE 11 - RESULTAT BRUT

	<u>Exercice</u> <u>2016</u>	<u>Exercice</u> <u>2015</u>
<i>Cotisation aux associations professionnelles</i>	-350,00	-350,00
<i>Honoraires professionnels</i>	-52 348,16	-38 855,09
<i>Reprise des intérêts sur charges fiscales</i>	0,00	19,20
	<u>-52 698,16</u>	<u>-39 185,89</u>

NOTE 12 - INTERETS ET AUTRES CHARGES FINANCIERES

	<u>Exercice</u> <u>2016</u>	<u>Exercice</u> <u>2015</u>
<i>Frais bancaires</i>	-71 314,48	-60 919,14
<i>Intérêts débiteurs</i>	-627,14	-701,21
<i>Intérêts sur prêts</i>	-3 000,00	-2 194,52
	<u>-74 941,62</u>	<u>-63 814,87</u>

NOTE 13 - IMPÔTS SUR LE RESULTAT

	<u>Exercice</u> <u>2016</u>	<u>Exercice</u> <u>2015</u>
<i>Impôt sur le revenu des Collectivités</i>	0,00	-535,00
<i>Impôt sur le revenu des Collectivités d'exercices précédents</i>	-2 675,00	0,00
	<u>-2 675,00</u>	<u>-535,00</u>

NOTE 14 - AUTRES IMPÔTS

	<u>Exercice</u> <u>2016</u>	<u>Exercice</u> <u>2015</u>
<i>Impôt sur la Fortune</i>	-3 210,00	-62,00
	<u>-3 210,00</u>	<u>-62,00</u>